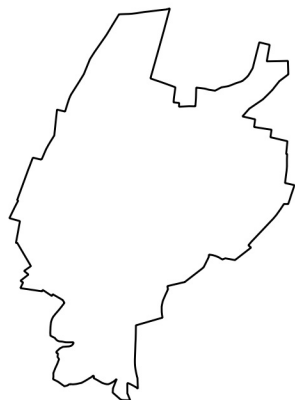


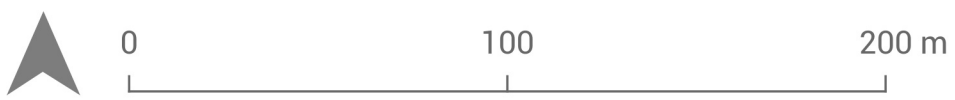
Plan Local d'Urbanisme

Département de la Somme
Commune de Dury

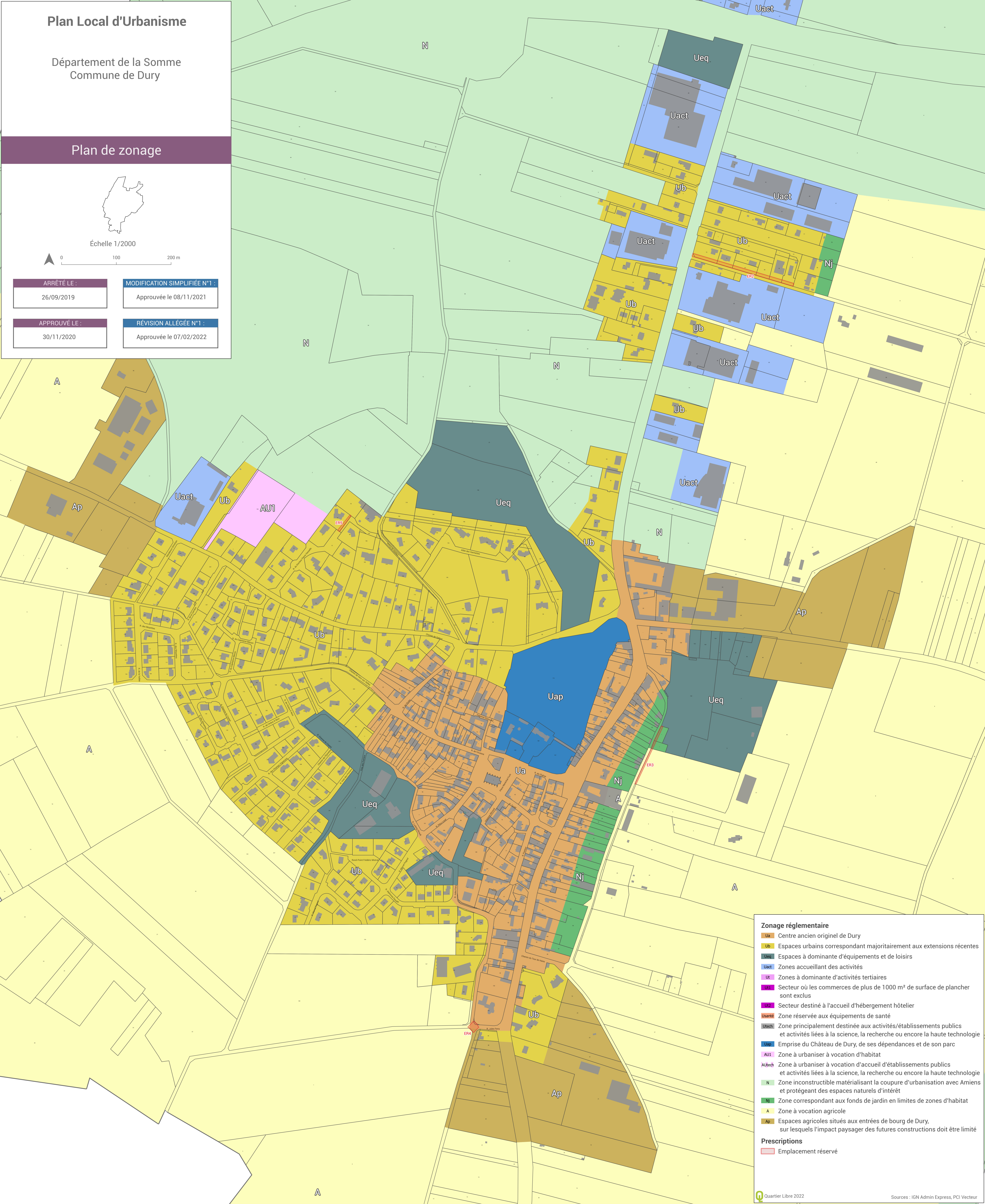
Plan de zonage



Échelle 1/2000



ARRÊTÉ LE :	MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 :
26/09/2019	Approuvée le 08/11/2021
APPROUVÉ LE :	RÉVISION ALLÉGÉE N°1 :
30/11/2020	Approuvée le 07/02/2022



Zonage réglementaire

Ua

Centre ancien originel de Dury

Ub

Espaces urbains correspondant majoritairement aux extensions récentes

Ueq

Espaces à dominante d'équipements et de loisirs

Uact

Zones accueillant des activités

Ut

Zones à dominante d'activités tertiaires

Uet

Secteur où les commerces de plus de 1000 m² de surface de plancher sont exclus

Uet2

Secteur destiné à l'accueil d'hébergement hôtelier

Usanté

Zone réservée aux équipements de santé

Utech

Zone principalement destinée aux activités/établissements publics et activités liées à la science, la recherche ou encore la haute technologie

Ubp

Emprise du Château de Dury, de ses dépendances et de son parc

AU1

Zone à urbaniser à vocation d'habitat

AUtech

Zone à urbaniser à vocation d'accueil d'établissements publics et activités liées à la science, la recherche ou encore la haute technologie

N

Zone inconstructible matérialisant la coupure d'urbanisation avec Amiens et protégeant des espaces naturels d'intérêt

Nj

Zone correspondant aux fonds de jardin en limites de zones d'habitat

A

Zone à vocation agricole

Ap

Espaces agricoles situés aux entrées de bourg de Dury, sur lesquels l'impact paysager des futures constructions doit être limité

Prescriptions

ER

Emplacement réservé